



Habilitation électrique opérations d'ordre non électrique H0B0-H0V ou BF HF

Public

Personnel non-électricien travaillant dans des environnements à risques électriques (ex : maçon, peintre, agent de nettoyage, terrassiers,...) sous les ordres d'un chargé de chantier ou de travaux

Pré requis

Aucun

100 % de réussite en 2025

Objectifs

Permettre au personnel non-électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NFC 18-510-A2

Modalités d'animation

- Alternance de diverses méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative...
- Supports de formation projetés (Powerpoint)
- Exercices pratiques en fonction des titres demandés et selon la norme NF C18-510-A2
- Mise en situation pratique à l'aide de maquettes ou sur site
Adaptation pédagogique aux besoins/activités des stagiaires
- Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur site et/ou dans notre local électrique

Contenu

- Les effets des courants sur le corps humain
- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers de l'électricité —
- Le courant électrique et le corps humain
- Matériel de protection individuel et collectif.
- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux -Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510-A2.
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
- Consignes et documents écrits
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Textes et documents de référence

Norme : NF C 18 510-A2

Validation

Cette formation sera validée par :

- Feuilles de présence, obligation de présence pendant la totalité de la formation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Test théorique (QCM) et pratique selon la norme NF C18-510-A2, remise d'un avis et un titre d'habilitation prérédigé reprenant les niveaux adressés à l'employeur.
- Recyclage du certificat préconisé selon la NF C18-510-A2 tous les 3 ans.

Accessibilité

Durée

7h de formation

Effectif max

10 stagiaires

Tarif

nous consulter pour un devis

Formateur

Formateur expert en Prévention du risque électrique

Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr

Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour, chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité

Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN
Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

Contactez-nous